

<https://47.snuipp.fr/Horaires-d-Enseignement-dans-les-Ecoles>



Horaires d'Enseignement dans les Écoles

- Métier - Programmes - Archives : les programmes 2008 -

Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2008

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Suite aux nouveaux programmes

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Arrêté fixant les horaires d'enseignement

Arrêté du 09/06/2008 fixant les horaires correspondant aux programmes de 2008.

Références :

A. du 9-6-2008, JO du 17-6-2008

NOR : MENE0813208A

Publié au BO hors-série n° 3 du 19 juin 2008

Lien direct : <http://www.education.gouv.fr/bo/200...>

Horaires de l'école élémentaire

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP - CE1)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	9 heures*
Langue vivante	54 heures	
Pratiques artistiques et histoire des arts	81 heures	
Découverte du monde	81 heures	
TOTAL	864 heures	24 heures

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

Cycle des approfondissements (CE2 - CM1 - CM2)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	288 heures	8 heures

Horaires d'Enseignement dans les Écoles

Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	11 heures*
Langue vivante	54 heures	
Sciences expérimentales et technologie	78 heures	
Culture humaniste : pratiques artistiques et histoire des arts**	_ 78 heures 78 heures	
histoire-géographie-instruction civique et morale		
TOTAL	864 heures	24 heures

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

** L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.